

## GRID Legends – Concours Bell and Ross - Règlement officiel

**PARTICIPATION OU VICTOIRE SANS OBLIGATION D'ACHAT. VOUS DEVEZ POSSÉDER OU POUVOIR ACCÉDER AU JEU GRID LEGENDS SUR XBOX ONE, XBOX SERIES X|S, PLAYSTATION®4, PLAYSTATION®5 OU PC (STEAM, ORIGIN, EA APP).**

Ce Concours est organisé par Electronic Arts Inc. (« EA »), 209 Redwood Shores Parkway, Redwood City, Californie 94065, États-Unis.

**1. Admissibilité.** Pour participer au Concours Bell and Ross de GRID Legends (« Concours ») :

- Vous devez résider légalement dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada (sauf Québec), Chili, Corée du Sud, Danemark, États-Unis (District de Columbia et Porto Rico inclus), Finlande, France, Hong-Kong, Hongrie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande ou Ukraine.
- Vous devez avoir 18 ans ou plus.
- Votre participation au Concours est soumise à l'acceptation de ce Règlement officiel.
- Vous ne pouvez pas être un(e) employé(e) d'EA ou de ses sociétés affiliées ou des représentants (« Agents ») ou des membres de la famille proche d'un(e) employé(e).

Ce Concours est soumis aux lois et réglementations nationales, étatiques, territoriales et locales. Il est nul là où la loi l'interdit. Les décisions d'EA sont finales pour tous les sujets relatifs au Concours.

**2. Pour participer.** Chargez sur TikTok ou Instagram une vidéo unique montrant un extrait du jeu GRID Legends d'une durée maximale de 20 secondes, entre le 4 avril 2022 à 12 h 00 (midi) UTC et le 15 avril 2022 à 23 h 59 UTC (« Durée du Concours »), en utilisant les mots-dièse #GRIDLegends et #BellandRoss (« Participation »). Aucune autre méthode de Participation ne sera acceptée. EA acceptera plusieurs Participations par personne, jusqu'à un maximum de 3 (TROIS). Les Participations terminées doivent être reçues avant le 15 avril 2022 à 23 h 59 UTC. Toute Participation devient la propriété d'EA et ne sera pas rendue.

Restrictions de Participation : vous ne pouvez pas partager le même nom d'utilisateur et/ou adresse e-mail avec plusieurs Participants. Si vous essayez d'obtenir plus de Participations que le nombre autorisé en utilisant plusieurs/différentes adresses e-mail, identités, ou toute autre méthode, vos Participations seront nulles. Si vous utilisez un processus automatisé ou si vous trichez pour participer, par exemple avec un bot, EA vous disqualifiera du Concours. Aucune Participation de groupe, d'équipe ou commune à plusieurs auteurs ne sera acceptée dans ce Concours. Aux fins de ce Concours, toute Participation sera considérée comme ayant été produite par la personne qui l'aura envoyée.

En participant, vous garantissez que votre Participation contient uniquement des ressources fournies par EA et/ou vos propres créations originales. Vous garantissez en outre que votre Participation ne contient aucune ressource tierce protégée par le droit d'auteur et qu'elle ne viole ni n'enfreint d'aucune façon que ce soit des droits d'auteur, des droits afférents à une marque commerciale, des droits de publicité/ à la protection des données personnelles ou tous autres droits de tierces parties. Si EA a fourni des ressources créatives à utiliser pour le Concours, vous comprenez qu'EA vous octroie une licence limitée, non commerciale et non exclusive pour utiliser ces ressources uniquement dans le cadre du Concours. Vous ne pouvez pas inclure le visage ou le nom d'une personne (pas même le vôtre) dans votre Participation.

Votre Participation ne doit pas avoir déjà été publiée ou utilisée dans d'autres concours. Votre Participation doit être appropriée pour un public âgé de sept ans ou plus. Votre Participation ne doit pas contenir d'insultes à caractère raciste, religieux ou ethnique, de langage explicite, de contenu obscène, pornographique, violent ou sexuel, de propos haineux, diffamatoires, de références à l'alcool, à la drogue ou à d'autres substances illicites, ou tout autre contenu illégal ou inapproprié, à la seule discrétion d'EA.

**3. Récompenses.** Il y a 1 (UNE) récompense. Vos chances de gagner une récompense dépendent du nombre de Participations admissibles et des compétences relatives des autres Participants. Toutes les valeurs au détail approximatives (« VDA ») sont exprimées en dollars américains, en dollars australiens et en euros. VDA totale des récompenses : 3 500 dollars US, 4 700 dollars australiens, 3 100 euros. Les récompenses ne sont pas transférables et aucun remplacement des récompenses par de l'argent ou d'autres biens et services n'est autorisé. Si, pour quelque raison que ce soit, une récompense était indisponible, EA se réserve le droit de la remplacer par une récompense d'une valeur égale ou supérieure. Les gagnants sont responsables de toutes les taxes applicables à leur récompense.

Récompense : 1 (UN) gagnant recevra 1 (UNE) montre Bell and Ross BR 03-92 ; VDA de 3 500 dollars US, 4 700 dollars australiens, 3 100 euros.

**4. Jugement des Participations et vote du public.** À la fin de la Durée du concours, des employés qualifiés d'EA ou son sous-traitant (« Juges du Concours ») évalueront les Participations admissibles et sélectionneront CINQ finalistes (« Finalistes ») selon les critères de compétences suivants : créativité dans les limites de temps et pertinence par rapport à GRID Legends. Toutes les décisions des Juges du Concours concernant le choix (et le départage, le cas échéant) des Finalistes sont définitives et exécutoires.

Aux alentours du 18 avril 2022, EA ou son sous-traitant publieront les Participations des Finalistes sur [www.twitter.com/gridgame](https://www.twitter.com/gridgame) pour les soumettre au vote du public selon les critères détaillés ci-dessus. Le vote du public aura lieu entre le 18 avril 2022 à 10 h 00 UTC et le 21 avril 2022 à 10 h 00 UTC (« Période de vote »). Le vote pour les Participations des Finalistes est ouvert au public pendant la Période de vote.

Une fois la Période de vote terminée, les vainqueurs potentiels seront désignés en fonction du classement et du nombre de votes obtenus par chaque Participation. En cas d'égalité après le vote du public, les Juges du Concours, à leur entière et absolue discrétion, départageront les Participations en appliquant de nouveau les critères de sélection détaillés ci-dessus.

**5. Notification des gagnants.** Les vainqueurs potentiels seront avertis aux alentours du 21 avril 2022 par l'intermédiaire du message direct indiqué pour la Participation gagnante. Si EA ne peut pas contacter un vainqueur potentiel, que la récompense est retournée comme étant non livrable ou qu'un vainqueur potentiel ne signe pas et ne renvoie pas les informations ou documents demandés dans le délai requis, ce dernier perdra sa récompense.

Si un gagnant potentiel est disqualifié ou que le droit à la récompense est perdu pour une quelque raison que ce soit, EA attribuera la récompense en question, si le temps le permet en fonction de la nature de la récompense, à un autre gagnant sélectionné, selon les critères de compétences énoncés ci-dessus, parmi toutes les Participations admissibles restantes. Seuls 3 gagnants alternatifs seront sélectionnés, après quoi EA pourra donner la récompense à l'œuvre de charité de son choix.

**6. Récupération des récompenses.** Si vous êtes sélectionné(e) comme vainqueur potentiel, vous devrez remplir et signer une Déclaration et une Décharge du vainqueur (« Décharge du vainqueur ») pour récupérer votre récompense, qu'EA vous fournira dans les 14 jours suivant la première tentative de

notification. Les gagnants potentiels peuvent avoir à fournir une adresse de livraison pour obtenir leur récompense. Un délai de 4 à 6 semaines est nécessaire pour la livraison d'une récompense par courrier.

**7. Décharge.** Dans la mesure où la loi applicable le permet et, en Australie, sous réserve et sans exclure, restreindre ou modifier tout droit ou recours auquel vous pouvez prétendre en tant que consommateur en vertu des dispositions de la loi australienne sur la consommation relatives à la garantie du consommateur en ce qui concerne le fonctionnement du Concours et de toute récompense gagnée, vous acceptez de dégager EA, TikTok, Instagram, Twitter et leurs sous-traitants, dirigeants, directeurs et employés (les « Parties Déchargées ») de toute réclamation juridique, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations liées à des dommages corporels, au décès ou à des dommages ou pertes de biens résultant de la participation au Concours, ou de la réception, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation d'une récompense, sauf pour les résidents du Royaume-Uni et de la France à l'égard des réclamations résultant d'un décès ou de dommages corporels résultant de la négligence d'EA et pour les résidents du Royaume-Uni à l'égard des réclamations résultant du délit de tromperie ou de toute autre responsabilité qui ne peut être exclue par la loi.

**Pour les résidents d'Autriche, d'Allemagne, de Pologne et de Suisse :** En participant à ce Concours, vous reconnaissez que : (1) concernant la récompense et tout autre produit ou service fourni gratuitement par EA et/ou ses filiales, EA pourra être tenu pour responsable uniquement en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. (2) dans tous les autres cas, EA pourra être tenu pour responsable uniquement en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. Cependant, en cas de négligence légère, EA sera uniquement tenu pour responsable de la violation d'obligations contractuelles majeures, comme le retard ou l'impossibilité d'exécution, pour laquelle EA pourrait être reconnu comme responsable. La responsabilité en cas de violation d'une telle obligation contractuelle majeure est limitée aux dommages contractuels usuels, dont la survenue pourrait être attendue par EA dès la conclusion du contrat au vu des circonstances connues à ce moment-là. Les « Obligations contractuelles majeures » sont les obligations qui doivent absolument être remplies pour permettre la mise en œuvre correcte du contrat et l'accomplissement de son objectif et à l'observation desquelles vous pouvez vous fier en tant que consommateur final. Les limitations de responsabilité énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas en cas de garantie explicite d'EA, en cas de malveillance ou d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé, et en cas de dispositions légales contraignantes. Rien dans le présent Règlement officiel ne doit vous priver des droits de protection des consommateurs accordés par les lois de votre lieu de résidence auxquelles il est impossible de déroger par accord.

**8. Protection des données personnelles et publicité.** Rien dans le présent Règlement officiel ne saurait exclure ou restreindre vos droits réglementaires en tant que consommateur. Si vous participez au Concours, vous acceptez le traitement par EA de vos nom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail (« Données personnelles ») conformément à la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies d'EA, que vous pouvez consulter à l'adresse <https://www.ea.com/fr-fr/legal/privacy-policy>. Vous acceptez également l'utilisation de votre Participation, nom, nom d'utilisateur/pseudo, compte de réseaux sociaux, portrait, photo, voix, avis et/ou ville natale et région (« Données de Participation ») par EA à des fins promotionnelles. EA (ou son Agent) a la possibilité, mais pas l'obligation, d'utiliser vos Données de Participation dans quelque média que ce soit dans le monde, sans attribution, notification ou compensation supplémentaire. Certaines juridictions interdisent les consentements obligatoires décrits ci-dessus. Certains ou la totalité d'entre eux peuvent ne pas s'appliquer à vous.

**Pour les résidents de l'Union européenne :** L'entité organisatrice est considérée comme responsable du traitement de la base de données contenant les Informations personnelles,

et prévoit un niveau approprié de protection des données. Vous comprenez que vos Informations personnelles doivent être traitées aux fins énoncées ci-après, conformément à la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies d'EA (voir <https://www.ea.com/fr-fr/legal/privacy-policy>).

Les Informations personnelles seront utilisées aux fins suivantes :

- Organiser, gérer et contrôler le Concours et l'attribution des récompenses y compris, si vous remportez une récompense, la publication (i) de votre nom sur la liste des gagnants et (ii) de votre nom et de votre pays de résidence en ligne ou dans tout autre média lié au Concours, comme décrit dans la Clause 7 ci-dessus ; et
- Effectuer toute activité de traitement supplémentaire à laquelle vous consentez et/ou que vous reconnaissez comme applicable.

**9. Licence.** En participant à ce Concours, vous accordez expressément à EA et à ses Agents un droit non exclusif, perpétuel, mondial, complet, sous-licenciable et irrévocable de citer, re-poster, publier, utiliser, adapter, traduire, archiver, stocker, reproduire, modifier, créer des travaux dérivés, syndiquer, licencier, imprimer, sous-licencier, distribuer, transmettre, diffuser et communiquer de toute autre manière, et afficher et exécuter publiquement la Participation, ou toute partie de celle-ci, de quelque manière ou forme que ce soit, sans préavis, paiement ou attribution de quelque nature que ce soit. Vous acceptez de ne pas faire valoir les droits moraux ou d'autres droits similaires que vous pourriez avoir dans votre Participation. EA a le droit, mais pas l'obligation, d'utiliser n'importe quelle Participation.

**10. Conditions générales.** EA se réserve le droit d'annuler, suspendre ou modifier le Concours (ou toute partie du Concours) en cas de fraude, problème technique, erreur humaine ou tout autre problème empêchant sa bonne exécution. Dans ce cas, EA peut effectuer un tirage au sort parmi toutes les Participations admissibles reçues jusqu'à la date de suspension pour toute récompense offerte. EA se réserve le droit de disqualifier toute personne qui, à sa discrétion, enfreint le présent Règlement officiel (y compris la falsification du processus de Participation ou du fonctionnement du Concours) ou agit de manière antisportive ou perturbatrice. Si vous tentez de porter délibérément atteinte au fonctionnement légitime du Concours, cela peut constituer une violation du droit pénal et/ou civil, et EA se réserve le droit de vous réclamer des dommages et intérêts dans la mesure où la loi le permet. Le manquement d'EA à appliquer toute disposition du présent Règlement officiel ne constitue pas une renonciation à cette condition.

**11. Limitation de responsabilité.** Les Parties Déchargées ne sont pas responsables des : (1) informations erronées, quelle que soit l'origine de l'erreur (typographique, causée par un Participant, l'équipement ou la programmation en lien avec le Concours) ; (2) défaillances techniques, y compris, mais sans s'y limiter, les pannes de réseau, les interruptions ou les déconnexions ; (3) intervention non autorisée dans le processus de Participation ou dans le Concours ; (4) erreurs humaines ou techniques dans la gestion du Concours ou le traitement des Participations ; (5) courriers ou communications électroniques retardés, perdus, non livrables, endommagés ou volés ; (6) non-admissibilité pour quelque raison que ce soit, y compris la mauvaise compréhension du Règlement officiel, des conditions d'inscription ou du processus de saisie. Si, pour quelque raison que ce soit, il est confirmé que votre Participation a été supprimée par erreur, perdue, ou encore détruite ou corrompue, votre seul recours est une autre Participation au Concours, si possible. EA ne distribuera pas plus de récompenses que le nombre énoncé. Si, pour des raisons de production, techniques, de programmation ou autre, un nombre de récompenses supérieur au nombre énoncé est disponible et/ou réclamé, EA se réserve le droit de

n'attribuer que le nombre de récompenses énoncé. Certaines juridictions interdisent les limitations décrites ci-dessus. Certaines ou la totalité d'entre elles peuvent ne pas s'appliquer à vous.

**12. Litiges.** À moins que vous ne soyez résident d'un État membre de l'Espace économique européen, de la Corée du Sud ou de la Suisse, tous les litiges, réclamations ou controverses découlant de ou liés au Concours, y compris la commercialisation et la promotion du Concours (« Litiges »), seront exclusivement résolus par un arbitrage exécutoire aux États-Unis en vertu des lois des États-Unis. Les seuls Litiges non couverts par la présente Clause sont (i) les réclamations portant sur l'infraction, la protection ou la validité des secrets commerciaux ou droits d'auteur (copyright), droits de marques commerciales ou brevets appartenant à vous, à EA ou à ses bailleurs de licence ; et (ii) celles introduites devant les tribunaux d'instance.

- En cas de Litige quel qu'il soit, vous et EA devrez tenter en premier lieu de le résoudre à l'amiable pendant au moins 30 jours avant d'engager une procédure d'arbitrage. Ces négociations amiables commenceront à réception d'une notification écrite adressée par l'une des parties à l'autre (la « Notification de Litige »). La Notification de Litige doit : (a) contenir le nom complet et les coordonnées complètes de la partie qui s'estime lésée ; (b) décrire la nature et la base de la réclamation ou du litige ; et (c) exposer la réparation spécifique demandée. EA enverra cette Notification de Litige aux coordonnées associées à votre Participation ou à toute autre adresse fournie à cet effet. Vous adresserez votre Notification de Litige à : Electronic Arts Inc., 209 Redwood Shores Parkway, Redwood City, Californie 94065, États-Unis, à l'attention du Service juridique (Legal Department).
- Si vous et EA ne parvenez pas à résoudre un Litige à l'amiable, vous ou EA pouvez choisir de résoudre définitivement et exclusivement ledit Litige par un arbitrage exécutoire. La procédure d'arbitrage sera administrée par l'American Arbitration Association (« AAA ») conformément à son Règlement d'Arbitrage Commercial et, s'il y a lieu, selon ses Procédures Complémentaires relatives aux Litiges de Consommateurs (« Supplementary Procedures for Consumer Related Disputes », « AAA Consumer Rules »), qui sont tous disponibles sur le site Internet de l'AAA sur [www.adr.org](http://www.adr.org). Vos frais d'arbitrage et votre quote-part dans la rémunération de l'arbitre seront tels que prévus par le Règlement AAA et, s'il y a lieu, limités par les Règles AAA Consommateurs. L'arbitrage peut être mené en personne, par remise de documents, par téléphone ou en ligne. L'arbitre rendra une décision écrite et, si l'une ou l'autre des parties l'exige, motivée. L'arbitre devra observer le droit applicable ; à défaut, toute sentence est susceptible d'être contestée. Vous et EA pouvez recourir aux tribunaux pour imposer l'arbitrage, pour qu'il soit sursis à statuer en attente de l'issue de la procédure d'arbitrage ou pour faire confirmer, modifier, annuler ou rendre un jugement sur la sentence rendue par l'arbitre.
- VOUS ET EA CONVENEZ QUE CHACUN NE PEUT FAIRE VALOIR DES RÉCLAMATIONS CONTRE L'AUTRE QU'À TITRE INDIVIDUEL, ET NON EN QUALITÉ DE DEMANDERESSE OU MEMBRE D'UN GROUPE DANS UNE ACTION DE GROUPE PUTATIF OU ACTION COLLECTIVE. L'arbitre ne doit pas réunir les réclamations d'autres personnes avec votre réclamation et ne pourra pas présider une quelconque forme d'action collective ou de groupe. L'arbitre ne peut accorder une sentence déclaratoire ou une injonction de faire ou de ne pas faire qu'en faveur de la partie individuelle demandant réparation et uniquement dans la mesure de ce qui est nécessaire pour accorder la réparation justifiée par la réclamation individuelle de ladite partie.
- Si vous résidez aux États-Unis, l'arbitrage pourra avoir lieu à l'endroit de votre choix, dans la mesure du raisonnable. Pour les personnes résidant hors des États-Unis, l'arbitrage sera engagé dans le Comté de San Mateo (État de Californie, États-Unis d'Amérique), et vous et EA convenez de vous soumettre à la compétence territoriale de cette juridiction pour imposer l'arbitrage, surseoir à statuer en attente de l'issue de la procédure d'arbitrage ou pour confirmer, modifier, annuler ou rendre un jugement sur la sentence rendue par l'arbitre.

- Si l'arbitre statue en votre faveur sur le fond de toute réclamation que vous portez à l'encontre d'EA et rend une sentence dont la valeur monétaire est supérieure à la dernière proposition écrite de transaction faite par EA avant la remise à l'arbitre des conclusions écrites finales, alors EA : vous versera 150 % de votre sentence arbitrale, jusqu'à 5 000 USD (ou l'équivalent dans votre devise nationale) en plus de votre sentence arbitrale, et remboursera les frais d'arbitrage déboursés auprès de l'AAA.
- **Pour les résidents d'Australie** : le Concours est soumis aux lois des États-Unis dans la mesure où vous n'êtes pas privé(e) de vos droits ni de votre protection juridique accordée par les lois de l'Australie en tant que consommateur. La juridiction prévalant doit alors être celle de votre pays de résidence.

**13. Liste des gagnants.** EA publiera la liste des gagnants sur [www.gridgame.com](http://www.gridgame.com) deux semaines après la vérification des gagnants.

© 2022 Electronic Arts Inc.